

Conditions générales de facturation

Toutes nos offres, bons de commande, conventions et factures sont soumis aux conditions générales d'A House of Gems. Le client les a reçues avant la conclusion de la convention ; elles peuvent toujours être consultées et téléchargées sur www.ahouseofgems.com/fr/conditions. Les présentes conditions de facturation résument les principales règles de paiement. En cas de divergence, les conditions générales complètes prévalent. Les conditions du client ne s'appliquent pas.

1. Paiement

Les factures sont payables dans les 14 jours suivant la date de facture, sur le compte et avec la communication structurée indiqués sur la facture, sauf autre délai mentionné sur la facture. Le client professionnel ne peut compenser ses paiements avec des créances ni les suspendre en raison de celles-ci.

2. Retard de paiement d'un client professionnel

À défaut de paiement à l'échéance, un intérêt de retard est dû de plein droit et sans mise en demeure conformément à la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 10 % du montant impayé, avec un minimum de 50 €, dans lequel l'indemnité légale de 40 € est comprise.

3. Retard de paiement d'un consommateur

Après un premier rappel gratuit accordant un délai d'au moins 14 jours calendrier, sont dus : un intérêt de retard égal au taux d'intérêt de référence de la loi du 2 août 2002 majoré de 8 points de pourcentage, et une indemnité forfaitaire de 20 € pour un solde jusqu'à 150 €, de 30 € plus 10 % sur la partie entre 150,01 € et 500 €, ou de 65 € plus 5 % sur la partie supérieure à 500 €, avec un maximum de 2.000 € (livre XIX CDE). Si nous manquons à nos obligations, nous payons au consommateur une indemnité selon le même régime.

4. Suspension et réserve de propriété

En cas de non-paiement, nous pouvons, après notification écrite, suspendre toutes les missions en cours, y compris une représentation prévue ; toutes les autres factures ouvertes deviennent alors immédiatement exigibles. Les biens, imprimés et fichiers livrés restent notre propriété jusqu'au paiement complet.

5. Réclamations

Le client signale toute réclamation relative à une facture par écrit et de manière motivée dans les 8 jours de sa réception. Une réclamation ne suspend pas le paiement de la partie non contestée. Pour les consommateurs, les délais légaux s'appliquent.

6. Annulation

En cas d'annulation, les indemnités prévues dans les conditions générales sont dues : pour les réservations et événements, 25 % jusqu'à plus de 90 jours avant la date, 50 % de 90 à 31 jours et 100 % à partir de 30 jours avant la date ; pour les missions créatives, le travail fourni majoré de 20 % de la partie non exécutée.

7. Droit applicable et litiges

Le droit belge s'applique. Les tribunaux de l'arrondissement judiciaire d'Anvers, division Anvers, sont compétents, sans préjudice des droits des consommateurs. En cas de divergence entre les langues, le texte néerlandais prévaut.